

COMMUNE D'AUBRY DU HAINAUT

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 08 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux le **huit juin, dix-huit heures et trente minutes**, le Conseil Municipal de Aubry-du-Hainaut s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Raymond ZINGRAFF, Maire.

Étaient présents : Raymond ZINGRAFF, Christophe LECOSSIER, Elisabeth DUBOIS, Jean-Marc GOSELIN, Julie LAI, Jérôme DENYS, Colette DESZCZ, Thierry COCHON, Régis GOFFART, Maria PACE, Françoise BONNÉ, Alina GATIER, Thomas GOBLET, Alexandre LECAT, Monika MAYEUX, Jean-Pierre LAUDE, Yves MAILLARD, Jean-Pierre DAMIENS

Était excusée : Adeline COCHETEUX donne procuration à Julie LAI

Françoise BONNÉ a été désignée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de présents :	18
Nombre de votants :	19

Délibération N°FL-08/06/22-5

Demande de subvention FSIC à la CAVM – Mise en place d'un système de vidéo protection

Il est exposé que la Commune de Aubry du Hainaut envisage la mise en place d'un système de vidéo protection sur des lieux et espaces publics faisant l'objet d'actes délictueux ainsi que sur certains carrefours stratégiques et l'ensemble des entrées/sorties de ville. Ces faits se concentrent particulièrement sur des zones où le sentiment d'insécurité grandissant vient troubler la tranquillité des habitants. Il s'agit des sites suivants :

Entrée de Villes :

ZONE 01 - Entrée de Ville - Rue Henri Maurice

ZONE 02 - Entrée de Ville - Avenues des Charmes/Rue de Malplaquet

Plusieurs Carrefours stratégique, Centre-Ville et point d'actes Délictueux

ZONE 11 – Abords Hôtel de ville

ZONE 12 – Place Charles de Gaulle

ZONE 13 – Abords Ecole et complexe sportif

Ceci tout en préservant le respect des libertés individuelles.

Le système comprendrait **21** caméras, un réseau de transmission fibre et hertzien, l'enregistrement et le visionnage à postériori des images.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à **163 075 € H.T.**

Dans le cadre de ces travaux, une subvention peut être accordée par Valenciennes Métropole au titre du FSIC.

Le plan de financement peut s'établir comme suit : Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation :

- de déposer un dossier de subvention FSIC à la CAVM pour les travaux énumérés ci-dessus
- d'approuver les modalités de financement de ces travaux comme ci-dessus énoncés.

	Dépenses		Recettes
Travaux	163 075.00	FCTVA (16.404%)	32 100.99
		Assiette du FSIC	163 589.01
TVA	32 615.00	FSIC mobilisable	81 794.51
		Charge communale	81 794.50
TOTAL TTC	195 690.00	TOTAL TTC	195 690.00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention FSIC à la CAVM pour les travaux énumérés ci-dessus
- Approuve les modalités de financement de ces travaux comme ci-dessus énoncés.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
Raymond ZINGRAFF



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le

10/06/2022

Et que la convocation du Conseil avait été faite le

31/05/2022

Le Maire,





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Aubry-du-Hainaut

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	FL_08_06_22_5
Date de la décision :	2022-06-08 00:00:00+02
Objet :	Demande de subvention FSIC à la CAVM - Mise en place d'un système de vidéo protection
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	059-215900275-20220608-FL_08_06_22_5-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215900275-20220608-FL_08_06_22_5-DE-1-1_0.xml	text/xml	913
Nom original :		
DELIB FL 08_06_22_5 Demande de subvention FSIC __ la CAVM _ Mise en place d_un syst__me de vid__o protection.pdf	application/pdf	36253
Nom métier :		
99_DE-059-215900275-20220608-FL_08_06_22_5-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	36253

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juin 2022 à 09h39min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juin 2022 à 09h39min41s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2022 à 09h39min45s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juin 2022 à 14h25min40s	Reçu par le MI le 2022-06-13

